ASSOCIATION
INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET SOLIDAIRE

Issue des activités antérieures de l'addap13, l'AIAES porte l'ensemble des chantiers d'insertion menés par le Groupe addap13 dans les Bouches-du-Rhône (le premier avait démarré en 2010).

Missions

- Insertion sociale et professionnelle de personnes éloignées de l'emploi et en grandes difficultés sociales : personnes sous main de justice, femmes, jeunes (20/26 ans), sans domicile stable, bénéficiaires des minima sociaux…
- Impact social local : dynamique emploi, occupation normée de l'espace public, amélioration du cadre de vie des habitants de quartiers prioritaires.

L'action sociale locale participe à la cohésion sociale, diminue les sentiments d'insécurité et d'isolement de résidents fragilisés, notamment par la prégnance de réseaux de stupéfiants.

Les équipes travaillent en interaction étroite avec celles de prévention spécialisée, de médiation sociale, de prévention par le sport et de médiation juridique du Groupe addap13.

Périmètres d'intervention

- Des patrimoines de bailleurs sociaux à Marseille, principalement dans des quartiers d'implantation de la prévention spécialisée : l'AIAES est une des rares structures en capacité d'intervenir sur des quartiers identifiés comme sensibles.
  - Saint-Joseph Vieux Moulin (HMP - 14e arrondissement).
  - Renaude Hérodote Petit Séminaire (HMP - 13e arrondissement).
  - Paternelle (Marseille Habitat - 14e arrondissement).
  - Castellane (Syndic de copropriétaires - 15e arrondissement).
- Gare de triage de Miramas/Avignon, grâce à un partenariat emblématique avec la SNCF.
- Des actions complémentaires sont menées par nos salariés. En 2022 ils ont effectué :
  - Entretien de parcs, jardins et plateaux sportifs pour la Mairie 13e/14e.
  - Réfection, fabrication et pose de volets à la Paternelle (Marseille Habitat).
  - Travaux sur espaces verts à Consolat/Mirabeau (SNCF)
  - Petits travaux divers et ponctuels à la demande.

Moyens et organisation

- Sous la responsabilité d'une directrice d'association et d'un chef de service technique, une équipe de 5 encadrants techniques et trois conseillères en insertion, accompagne et encadre 50 salariés par an en contrat d'insertion en continu avec entrées et sorties permanentes.
- Les contrats sont de six mois à hauteur de 26 heures hebdomadaires : 20 de chantier et 6 heures d'accompagnement professionnel et social.

Modalités / pratiques de terrain mises en œuvre

- Recrutements effectués par la directrice et le chef de service.
- Liens permanents avec le Pôle emploi, la Mission locale, le PLIE et le SPIP, prescripteurs privilégiés des chantiers d'insertion.
- Liens étroits avec les salariés en CDDI pour le suivi de leur parcours socioprofessionnel (CIP, directrice et chef de service).
- Réunions régulières avec les financeurs pour la bonne exécution des cahiers des charges et rapports d'activité trimestriels diffusés aux partenaires institutionnels et financeurs privés.
- Liens quotidiens avec les habitants des territoires d'exécution des chantiers.

La directrice, issue de la prévention spécialisée, porte un regard pédagogique et éducatif sur les accompagnements techniques et sociaux menés dans l'association. Le chef de service, les encadrants et les CIP collaborent au quotidien afin de favoriser les sorties positives des salariés en insertion.
Cette culture professionnelle permet à notre association d'être implantée dans des territoires dont les espaces publics sont détournés par l'économie illicite et d'accompagner un public salarié en grande difficulté d'insertion sociale et professionnelle.

Evaluation au 31 décembre 2022 sur 117 salariés en contrat CDDI

- 61,18 % de sorties dynamiques sur les 117 personnes accueillies (24 % parmi les BRSA).
- 18 femmes ont représenté 15,38 % des effectifs.
- Moyenne d'âge 36 ans (38 salariés de moins de 26 ans et 19 de plus de 50 ans).
- 30,76 % des salariés BRSA étaient orientés par Pôle emploi, 1,7 % par la Mission locale et 5,9 % par le PLIE.
- Salariés issus de l'ensemble de Marseille (surreprésentation des 3e, 14e et 15e arrondissements) et 35 résidants hors Marseille (Miramas et Istres).
- 45,29 % habitaient (ou étaient domiciliés) en Quartier prioritaire ; 27,35 % hébergés (famille, proches, relations, hôtel), 8,5 % en foyer et 1,7 % sans domicile.

Perspectives de développement

- Sollicitation du parc national des Calanques et du TIG de Marseille pour un chantier d'insertion avec des personnes sous main justice (alternative à l'incarcération).
- Sollicitation du bailleur HMP pour un nouveau chantier sur d'autres quartiers de Marseille.
- Changement du nom de l'association pour une compréhension plus rapide de son objet.

Financements

- Etat (DIRECCTE, DDCS, SPIP)
- Conseil régional SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
- Métropole Aix-Marseille-Provence
- Bailleurs sociaux (HMP, Marseille Habitat, Logirem, Unicil et Erilia)
- SNCF

Groupe addap13
Coopération et territoire

Groupe addap13
Siège social : Le Nautile
15, Chemin des Jonquilles
13013 Marseille

04 91 71 80 00
groupeaddap13@groupeaddap13.org
www.addap13.org